

FICHES FILIÈRE

Filière ovin lait

(mise à jour juillet 2023)

Le département des Pyrénées-Atlantiques représente le second bassin national de production de lait de brebis de France. Il concentre l'essentiel des élevages laitiers ovins de la région, très spécialisés, qui ont largement recours aux pâturages d'estive.

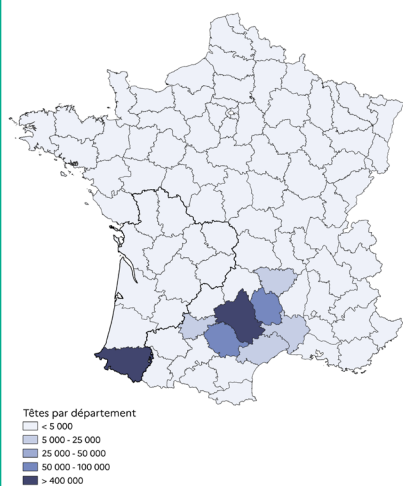
De taille plus réduite que dans le bassin de Roquefort, ces élevages dégagent une valeur ajoutée et des résultats économiques inférieurs à leurs homologues occitans.

Une large partie du lait est livrée à l'industrie. Les établissements de transformation sont majoritairement situés dans la zone de production. Le lait est valorisé en produits ultra-frais, dont les yaourts, et en fromages à pâte pressée non cuite, comme l'emblématique Ossau-Iraty. La conjoncture inflationniste récente a modifié les comportements d'achat à la baisse.

1 - Un cheptel qui se maintient, un nombre d'exploitations qui progresse ailleurs que dans les Pyrénées-Atlantiques

Carte 1 - Un cheptel national concentré dans deux bassins laitiers

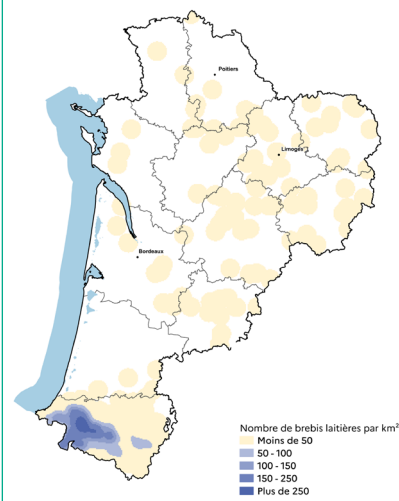
Cheptel de brebis laitières par département fin 2020



Source : Agreste - SAA, traitement SRISET

Carte 2 - Le cheptel région localisé principalement dans les montagnes pyrénéennes

Densité de répartition des brebis laitières en Nouvelle-Aquitaine en 2020



Source : Agreste - RA, traitement SRISET

Tableau 1 - La quasi-totalité des effectifs située dans les Pyrénées-Atlantiques

Effectif de brebis laitières au 1 ^{er} janvier 2022 (en tête)	
16 - Charente	130
17 - Charente-Maritime	400
19 - Corrèze	120
23 - Creuse	130
24 - Dordogne	2 140
33 - Gironde	1 820
40 - Landes	780
47 - Lot-et-Garonne	590
64 - Pyrénées-Atlantiques	420 460
79 - Deux-Sèvres	870
86 - Vienne	440
87 - Haute-Vienne	660
Nouvelle-Aquitaine	428 540
France métropolitaine	1 247 251
<i>Part de la région dans la France métropolitaine</i>	<i>34 %</i>

Source : Agreste - SAA provisoire 2022

Avec plus de **428 000 brebis laitières**, la région Nouvelle-Aquitaine représente 34 % de l'effectif global de brebis laitières de France métropolitaine en 2022. Ces effectifs sont localisés pour une très large majorité dans le

département des Pyrénées-Atlantiques, qui représente 98 % du cheptel régional. L'évolution du cheptel laitier est plus stable que celle des ovins viande, qui sont en baisse structurelle. En trente ans, le nombre de brebis-mère laitières

est resté relativement stable, autour 440 000 brebis-mères de 1992 à 2022. Les variations du cheptel sont moins marquées en Nouvelle-Aquitaine que sur le territoire national.

On dénombre près de **1800 exploitations** élevant des brebis laitières lors du recensement agricole de 2020, dont 94 % sont dans le département des Pyrénées-Atlantiques. En l'espace de 10 ans, le nombre d'exploitations élevant des brebis laitières a diminué, de 19 % dans les Pyrénées-Atlantiques et de 17 % dans la région. Le nombre d'exploitations dans les autres départements reste très faible. La production ovine laitière s'effectue principalement au sein d'exploitations spécialisées, avec peu de petits troupeaux. La proportion de petits élevages est plus faible que chez les ovins viande. Seulement 7 % des exploitations possèdent moins de 50 brebis laitières, cette proportion étant de la moitié dans les élevages d'ovins viande. 55 % des élevages laitiers possèdent entre 200 et 400 brebis mères, regroupant près d'un tiers du cheptel régional (61 %).

La moitié des élevages d'ovins lait sont des exploitations individuelles. Les formes sociétaires se sont beaucoup développées en 10 ans, notamment les GAEC, passés de 13 % à 33 % des exploitations.

Une valorisation des prairies et estives

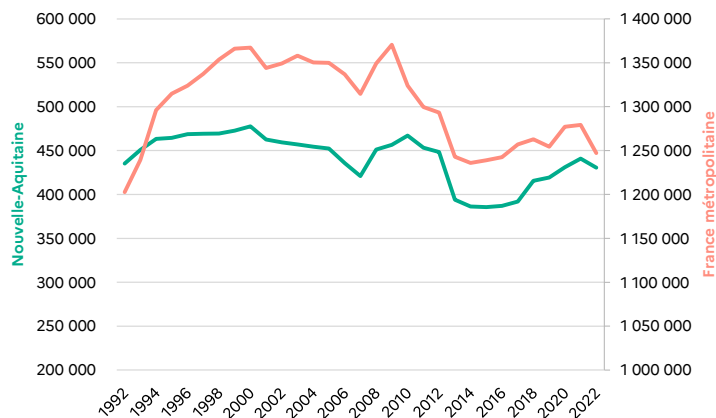
Les prairies dites « peu productives » sont plus présentes dans les élevages d'ovins lait que dans ceux d'ovins viande. Les deux tiers des propriétaires de ces élevages font également paître leurs animaux dans des zones de pacage collectif (estives), essentiellement dans les zones de montagne des Pyrénées-Atlantiques. Les ovins sont les premiers occupants de ces estives, devant les bovins.

Le recours aux pâturages collectifs offre une ressource fourragère intéressante, car la transhumance permet de libérer les prairies de l'exploitation pour constituer des stocks de fourrage pour l'hiver. Le pâturage en zones montagneuses contribue par ailleurs à l'entretien de ces espaces souvent difficiles d'accès, permet le maintien de paysages ouverts et préserve la biodiversité.

La majorité des élevages livrent leur production en laiterie.

Figure 1 - Un cheptel relativement stable sur 30 ans

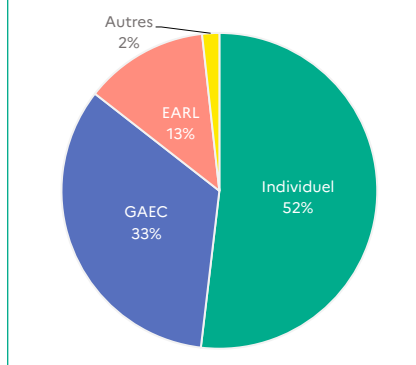
Évolution du nombre de brebis laitières de 1992 à 2022



Source : Agreste - SAA provisoire 2022

Figure 2 - Plus d'un tiers des exploitations en GAEC

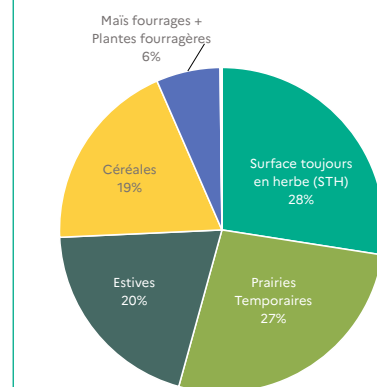
Statut juridique des exploitations détenant au moins 50 brebis laitières en 2020



Source : Agreste - RA 2020

Figure 3 - Plus de la moitié des surfaces en herbe et un cinquième en estives

Répartition de la SAU des exploitations possédant des brebis laitières en Nouvelle-Aquitaine



Source : Agreste - RA 2020

Tableau 2 - Seules 7 % des exploitations possèdent moins de 50 brebis laitières

Nombre d'exploitations élevant des brebis nourrices

Nombre d'exploitations au 1 ^{er} janvier 2020	Total	Ayant au moins 50 brebis laitières
64 - Pyrénées-Atlantiques	1 688	1 615
Nouvelle-Aquitaine	1 788	1 654
France métropolitaine	4 717	4 171
Part de la région dans la France métropolitaine	38 %	40 %

Source : Agreste - RA 2020

Tableau 3 - 35 % des exploitations possèdent des troupeaux de 200 à 300 brebis

Répartition des exploitations selon leur cheptel de brebis laitières

Nombre de brebis laitières	Nombre d'exploitations	Part des exploitations	Nombre cumulé de brebis	Part des brebis
moins de 50	134	7 %	2 513	1 %
de 50 à 99	105	6 %	7 433	2 %
de 100 à 199	355	20 %	54 973	12 %
de 200 à 299	629	35 %	152 750	34 %
de 300 à 399	366	20 %	121 926	27 %
de 400 à 499	114	6 %	49 253	11 %
plus de 500	85	5 %	55 328	12 %

Source : Agreste - RA 2020

2 - Une production laitière en hausse

La production de lait de brebis est en légère hausse depuis 2016, avec une progression plus importante en 2021. Elle atteint **833 000 hl** en 2022, comprenant le lait conventionnel et le lait bio. Près de 80 % du lait produit est livré à l'industrie, et seulement 1 % est consacré à l'autoconsommation ou la vente directe, le reste est transformé à la ferme.

Le lait de brebis est quasiment intégralement transformé. La part régionale de la fabrication de produits fermiers et de vente directe est plus importante - près ou plus de la moitié - que la part de lait livrée à l'industrie.

Entre 2020 et 2022, on note une baisse du volume livré à l'industrie en parallèle d'une progression de la fabrication de produits fermiers. Celle-ci représente ainsi 20 % de la destination du lait produit en 2022 (contre 13 % en 2020).

3 - Une production de viande qualitative

La vente des agneaux de lait, nourris exclusivement au pis et âgés de moins de 45 jours, constitue un revenu complémentaire à la vente de produits laitiers. L'Agneau de lait des Pyrénées bénéficie de deux signes officiels de qualité et d'origine : le Label Rouge (depuis 1991) et l'IGP (depuis 2012). Les abattages concernent principalement les agneaux de lait et les brebis de réforme, et sont effectués près des zones de production. Le marché espagnol constitue un débouché traditionnel pour les agneaux de lait des Pyrénées-Atlantiques.

Depuis 2022, la SAA ne distingue plus les agneaux de lait des agneaux engraisés. La proportion d'agneaux de lait les années précédentes était d'environ 80 % pour le département des Pyrénées-Atlantiques.

Le département des Pyrénées-Atlantiques dispose de quatre abattoirs, établis à : Louvie-Soubiron, Mauléon, St-Jean-Pied-de-Port et Anglet.

Tableau 4 - 80 % du lait produit est livré à l'industrie

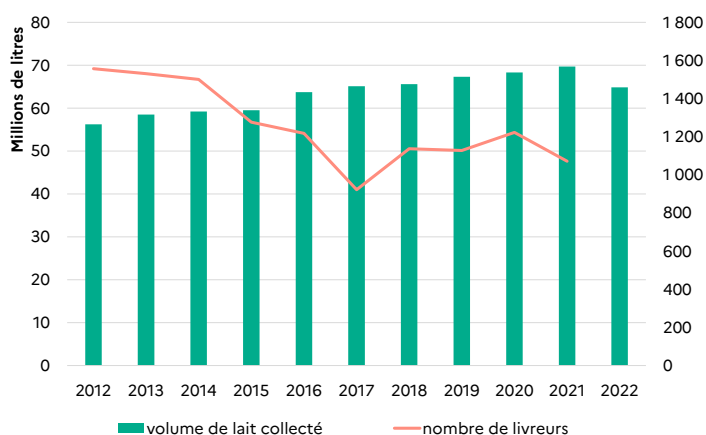
Volumes de lait de brebis produits en Nouvelle-Aquitaine

2022 (hl)	Livraisons à l'industrie	Fabrication de produits fermiers	Vente directe et auto-consommation	Production finale
64 - Pyrénées-Atlantiques	653 460	158 200	6 850	818 510
Nouvelle-Aquitaine	658 790	167 720	6 890	833 400
France métropolitaine	2 955 884	364 740	12 210	3 332 834
<i>Part de la région dans la France métropolitaine</i>	22 %	46 %	56 %	25 %

Source : Agreste - SAA provisoire 2022

Figure 4 - Baisse du volume collecté en 2022

Évolution du nombre de livreurs et du volume de lait de brebis collecté en Nouvelle-Aquitaine



Source : Agreste - SAA provisoire 2022

Tableau 5 - Un département qui produit 10 % du volume national de viande ovine, principalement avec des agneaux de lait

Production de viande ovine dans les Pyrénées-Atlantiques

Production ovine en 2022 (nombre de têtes)	Nombre de têtes			Tonne-équivalent carcasse		
	Agneaux	Moutons et ovins de réforme	Total ovins	Agneaux	Moutons et ovins de réforme	Total ovins
64 - Pyrénées-Atlantiques	451 740	101 550	553 290	4 780	2 378	7 158
Total France métropolitaine	4 434 144	991 323	5 425 467	77 131	25 875	103 006
<i>Part de la région dans la France métropolitaine</i>	10 %	10 %	10 %	6 %	9 %	7 %

*Seul le département de Pyrénées-Atlantiques est mentionné, il représente à lui seul 98 % de l'activité ovins lait de la Nouvelle-Aquitaine.

■Le département des Pyrénées-Atlantiques dispose de quatre abattoirs ovins en proximité de la production.

Source : Agreste - SAA provisoire 2022

4- Des subventions européennes liées à la production et au milieu montagnard

En 2022, l'aide ovine versée aux élevages a été fixée à **22,08 €/brebis éligible**, avec un complément de 2 € pour les 500 premières brebis, transparence GAEC prise en compte. Ce montant est ajusté en fonction du nombre total de demandes de l'année sur l'ensemble du pays (il était préalablement fixé à 19 €).

Sur les presque 2 000 demandes d'aide ovine déposées pour 2022 en Pyrénées-Atlantiques (majoritairement en ovins lait), le cheptel moyen est de 275 brebis ou agnelles d'au moins un an, en augmentation de 3 % par rapport à 2020. Le montant global de l'aide ovine pour le département est de plus de 12,8 millions d'€, soit environ 6 500 € par éleveur.

Une aide complémentaire a été débloquée en 2019 pour les nouveaux éleveurs ovins. En 2022, ce montant a été fixé à 6,5 €/brebis.

Si le nombre de demandes est en légère diminution par rapport à 2020, le montant global de l'aide accordée et le montant moyen par élevage sont en augmentation, de par l'augmentation du cheptel moyen par élevage.

En plus de l'aide ovine, dite « couplée » car directement liée à la production, d'autres subventions permettent de soutenir les éleveurs ovins.

Tableau 6 - Près de la moitié des aides ovines de la région accordée aux Pyrénées -Atlantiques

Demandes d'aide ovine déposées en 2022 en Pyrénées-Atlantiques

2022	Demandes d'aide ovine déposées		dont demandes de majoration nouveau producteur		Montant total aides ovines (en €)
	Nombre de demandes	Nombre de brebis engagées	Nombre de demandes nouveau producteur	Nombre de brebis engagées	
64 - Pyrénées-Atlantiques	1 968	542 855	153	32 915	12 879 830
Nouvelle-Aquitaine	4 563	1 174 072	479	95 082	27 722 745

■ L'aide ovine concerne aussi bien les brebis viande (617 000 en Nouvelle-Aquitaine) que les brebis lait (428 000 en Nouvelle-Aquitaine). De plus, la comptabilisation des brebis répond à plusieurs logiques (voir encadré en page 10).

Source : Extraction ISIS - traitement SRISSET - chiffres provisoires 2022

Les aides découplées (non dépendantes de la production) regroupent le paiement de base, le paiement vert, le paiement redistributif, et l'aide spécifique aux jeunes agriculteurs. Elles concernent toutes les productions. En 2022, dernière année de cette version de la PAC, les éleveurs du département qui ont perçu l'aide ovine ont reçu en moyenne 14 600 € d'aides découplées. La convergence des aides découplées avait été plutôt favorable aux élevages ovins, mais ils subissent comme les autres exploitations la baisse globale de l'enveloppe.

Au sein du deuxième pilier, l'ICHN constitue également une indemnité importante pour la majorité des éleveurs ovins. Du fait de la situation géographique des exploitations, majoritairement en zone de montagne,

de nombreux élevages en bénéficient. Ainsi, dans le département des Pyrénées-Atlantiques, 93 % des éleveurs bénéficiaires de l'aide ovine reçoivent également l'ICHN en 2022, pour un montant moyen de 15 100 €. Sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine, 74 % des éleveurs en bénéficient.

Tableau 7 - L'ICHN est une aide majeure du deuxième pilier de la PAC pour l'élevage ovins lait

Principales aides PAC perçues par les bénéficiaires de l'aide ovine en 2022 en Pyrénées-Atlantiques

2022	Premier pilier			Deuxième pilier				Total	Nombre de bénéficiaires de l'aide ovine
	Aides couplées végétales	Aides couplées animales	Aides découplées	ICHN	Bio conversion + maintien	MAECs	Assurance récolte		
64 - Pyrénées-Atlantiques	45 332	16 844 059	28 395 117	28 068 797	312 665	508 852	66 821	74 241 643	1 943
Nouvelle-Aquitaine	1 246 957	43 529 038	84 936 649	44 880 765	3 706 187	6 543 319	600 107	185 443 022	4 543

Source : Extraction ISIS - traitement SRISSET - chiffres provisoires 2022

5 - Des résultats économiques encore fragiles

Les résultats présentés portent sur les chiffres de 2021, ils pourront être différents avec des données plus récentes.

Le réseau d'information comptable agricole (RICA) comporte dans son échantillon 29 exploitations en 2021, moyennes ou grandes, spécialisées en ovins lait en Nouvelle-Aquitaine.

La valeur de la production pour les exploitations de Nouvelle-Aquitaine a diminué entre 2019 et 2021, tant en produit brut standard (PBS), qu'en production de l'exercice. Elle a au contraire progressé pour les autres élevages ovins laitiers français (principalement dans la région Occitanie, dans le bassin de Roquefort). La vente de lait est la principale composante du produit brut, à hauteur de 63 % du PBS pour la Nouvelle-Aquitaine alors qu'elle compte pour 96 % pour les autres régions. Sa proportion a augmenté par rapport à 2019, où elle était de 58 %.

Les charges d'exploitation ont baissé pour les élevages de la région entre 2019 et 2021 alors qu'elles ont augmenté en moyenne sur le territoire national.

Contrairement aux élevages ovins viande, la valeur ajoutée et l'excédent brut d'exploitation (EBE) sont positifs. Cependant, ils sont également en baisse par rapports aux résultats de 2019 (-10 % pour l'EBE, +11 % pour les autres régions).

Les élevages laitiers de la région Nouvelle-Aquitaine utilisent en moyenne une superficie agricole plus réduite que la moyenne française. L'usage répandu des pâturages d'estives explique cette faible valeur, car ils ne sont pas tous comptabilisés dans la SAU des exploitations. Le troupeau moyen par exploitation est également plus petit.

Les pratiques utilisées dans la région sont variées selon les objectifs de

Tableau 8 - Des subventions importantes à l'équilibre financier

Principaux agrégats comptables des exploitations Ovins lait en 2021

Moyenne par exploitation moyenne ou grande spécialisée en ovins lait (€) 2021	Nouvelle-Aquitaine	Autres régions
Produit brut standard	77 269	111 795
dont produit brut lait de brebis	48 912	106 822
dont produit brut vente agneaux	8 600	25 321
dont produit brut céréales	564	3 816
Production de l'exercice	65 636	149 702
- Charges approvisionnement	31 730	55 855
- Autres charges	27 025	52 897
= Valeur ajoutée	6 881	40 950
+ Subventions	33 006	52 732
dont aides couplées ovines	6 362	8 599
+ Indemnités assurances	1 065	1 180
- Fermages et loyers	1 936	8 717
- Impôts et taxes	571	1 297
=Excédent brut d'exploitation (EBE)	37 890	80 388
- Dotations aux amortissements	23 729	37 205
≈ Résultat d'exploitation	14 161	43 308
- Charges financières	886	2 304
+ Produits financiers	15	493
=Résultat courant avant impôt (RCAI)	13 290	41 497
RCAI par Utans	9 701	26 264

Source : Agreste RICA

Tableau 9 - Des exploitations plus petites mais moins chargées que dans les autres régions françaises

Caractéristiques des exploitations et charges d'aliments en 2021

Moyenne par exploitation moyenne ou grande spécialisée en ovins lait (€) 2021	Nouvelle-Aquitaine	Autres régions
Unités de travail non salarié (Utans)	1,4	1,6
SAU en ha	48	105
UGB ovines	38	60
SAU/Utans	35	66
UGB/Utans	28	38
Charges aliments concentrés pour ovins	16 872	27 544
Charges aliments grossiers pour ovins	3 948	3 731
Frais d'aliments / UGB ovine	542	524

Source : Agreste RICA

production et les races utilisées. La productivité des brebis de races rustiques est moins importante que celle de la race Lacaune, utilisée pour le Roquefort. Ce sont cependant des animaux plus adaptés à leur terroir et à la transhumance. Les agneaux de lait sont également moins valorisés financièrement par rapport aux agneaux Lacaune, qui sont maintenant engraisés. Le premier poste de charge consiste en l'achat d'aliments concentrés. Cette charge a baissé de 6 % en

valeur absolue entre 2019 et 2021 (alors qu'elle a augmenté dans les autres régions de 23 %).

Les dotations aux amortissements représentent également un poste important dans la comptabilité des élevages laitiers. Leur montant moyen est plus élevé que pour les élevages d'ovins viande. Cette différence est due en partie aux investissements importants nécessaires au matériel de traite.

Le résultat courant avant impôts et taxes (RCAI) par unité de travail

annuel non salarié s'établit à 9 700 € en Nouvelle-Aquitaine, soit 0,7 SMIC ¹, contre 26 264 € dans les autres régions. Il marque une forte baisse de près de 25 % pour la Nouvelle-Aquitaine entre 2019 et 2021.

La taille réduite de l'échantillon et son renouvellement important rendent fragile l'analyse de l'évolution des résultats. Il convient de signaler que les performances économiques diffèrent sensiblement selon les systèmes d'élevages. (Pour plus de précisions, voir les analyses des archétypes par systèmes de production de l'Idéle).

¹ Au 1^{er} janvier 2021, le SMIC annuel était fixé à 18 654 € brut et 14 773 € net. Source : INSEE

6 - Les signes de qualité et la production en agriculture biologique

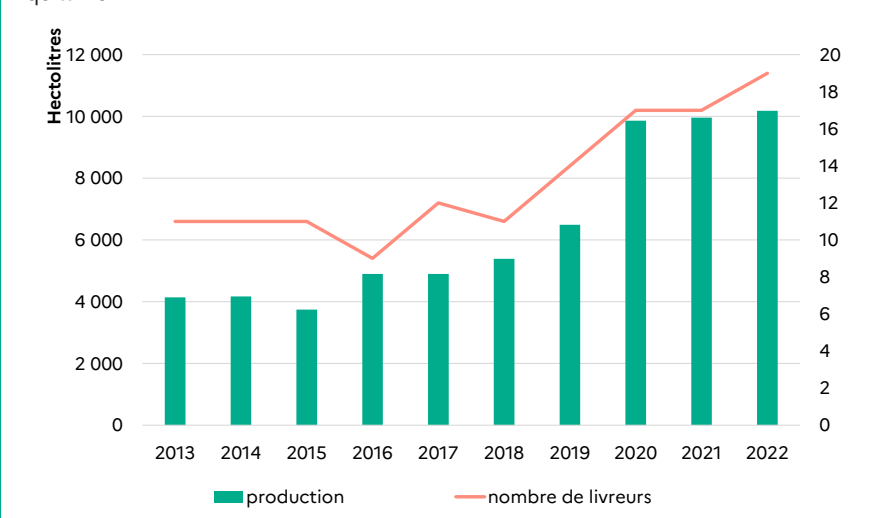
Le volume collecté de lait certifié AB est stable depuis trois ans, et dépasse les 10 000 hectolitres en 2022. Le nombre de livreurs engagés dans cette démarche progresse en Nouvelle-Aquitaine, on en compte 19 pour l'année 2022. (Source : Agreste - EML - FranceAgriMer)

Si l'évolution du cheptel certifié ou en conversion à l'agriculture biologique a progressé ces dix dernières années, l'évolution entre 2021 et 2022 est plus délicate. On remarque une augmentation du cheptel dans le département des Pyrénées-Atlantiques (+5 % d'éleveurs et +10 % de brebis). La situation est plus diverse dans les autres départements, où le nombre d'élevages est déjà faible. À l'échelle régionale, on dénombre 120 élevages AB, en diminution de 3 % par rapport à 2021, pour 25 000 brebis mères, en augmentation de 5 %. (Source : Agence Bio).

Le plus grand nombre d'élevages et de brebis est dans les Pyrénées-Atlantiques, et la part du bio dans ce département représente 5 %.

Figure 5 - Augmentation du nombre de livreurs de lait issu de l'agriculture biologique

Évolution de la collecte de lait de brebis sous agriculture biologique en Nouvelle-Aquitaine



Source : Agreste - Enquête mensuelle laitière EML - FranceAgriMer

Carte 3 - AOP Ossau-Iraty

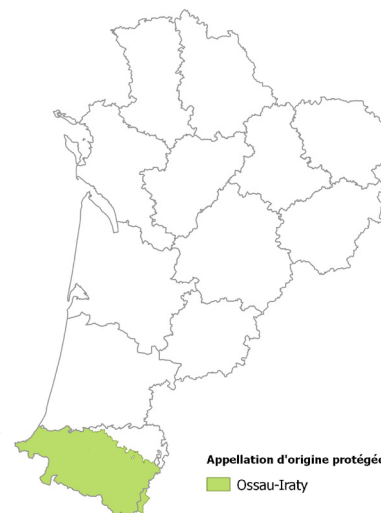
L'Ossau-Iraty est un fromage à pâte pressée non cuite, au lait entier de brebis, emblématique de la région basco-béarnaise. L'appellation existe depuis 1980 (AOC française à l'époque), reconnue depuis 1996 au niveau européen comme AOP et recouvre une superficie de 650 000 ha.

Trois races locales de brebis sont répertoriées : la Basco-béarnaise, la Manech tête noire et la Manech tête rousse. Ce sont des races rustiques qui valorisent au mieux leur milieu. L'alimentation doit provenir essentiellement de l'exploitation ou du pâturage transhumant.

Le fromage peut être fabriqué en fromageries, sur l'exploitation ou pendant l'estive. Il est ensuite affiné de 2 à 12 mois en caves.

En 2017, 51,4 millions de litres de lait de brebis ont été produits dans les élevages engagés dans la démarche, dont 29,3 millions mis en fabrication pour l'AOP. Ainsi, 4 249 tonnes d'Ossau-Iraty ont été produites, dont 459 tonnes à la ferme.

L'INAO dénombre 1 417 opérateurs dont 1 239 producteurs de lait, 12 transformateurs, 156 producteurs fermiers et 10 affineurs.



Source : INAO

Dans les autres départements, en revanche, où le nombre d'élevages ovin laitier est plus faible, la part du bio est importante et peut dépasser

80 % en Dordogne, 90 % en Creuse et atteindre 100 % en Charente-Maritime. (Source : Agence Bio)

7 - Une consommation en baisse suite à la hausse des prix

Les produits transformés à base de lait de brebis sont en évolution rapide, découlant de changements de modes de consommation de la population française. Après une forte progression, la production ralentit en 2021 et 2022, du fait de changements conjoncturels. Les produits au lait de brebis sont traditionnellement des achats de nature plaisir plus que quotidiens. Ainsi, leur consommation a été marquée par les périodes de crises sanitaires, les confinements et plus récemment la montée de l'inflation. Les premières hausses de prix se sont fait ressentir dès le début de l'année 2022 (hausse de l'indice « Lait, fromages et œufs » de 4,7 % en mai, de plus de 10 % en août 2022.)

Ainsi, après un fort développement depuis près de dix ans, le volume total de produits laitiers transformés, 34 600 tonnes, est en baisse par rapport à celui de l'année précédente (-3 % entre 2022 et 2021).

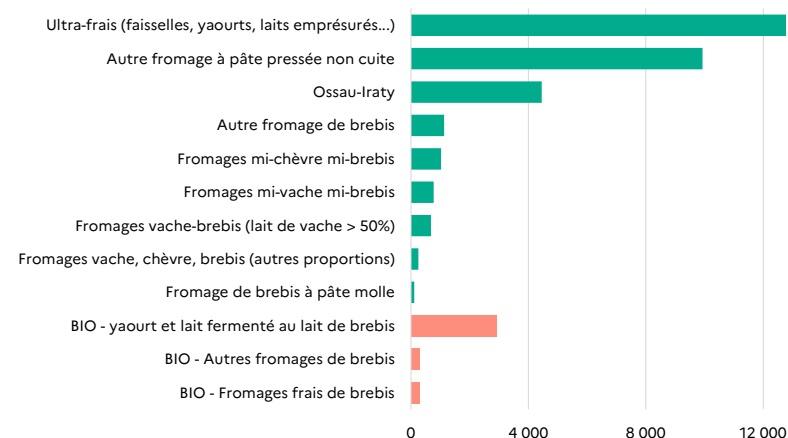
Dans les tendances, le développement de l'« ultra-frais » se poursuit (fromage en faisselle, lait emprésuré, y compris les yaourts...). En 2022, ces produits restent en tête du total des produits transformés à base de lait de brebis, avec près de 12 800 tonnes, représentant 37 % du total des produits transformés.

D'après Kantar Worldpanel en 2022 l'achat de fromages au lait de brebis représente 5,7 % du total d'achats de fromages par les ménages français, tous types de lait confondus.

Le contexte national des achats de fromages en France en 2022 est à la baisse : -3,3 % en tonnage. Pour les fromages de brebis, la baisse est plus importante encore : les ménages français ont diminué leurs achats de 7,5 % en quantité et de 3 % en valeur. Le taux de pénétration du fromage de brebis a diminué de 3,6 %, tout comme la fréquence d'achat et les

Figure 6 - L'ultra-frais toujours en tête des produits transformés (43 % du total des produits conventionnel), le yaourt en tête des productions bio (83 %)

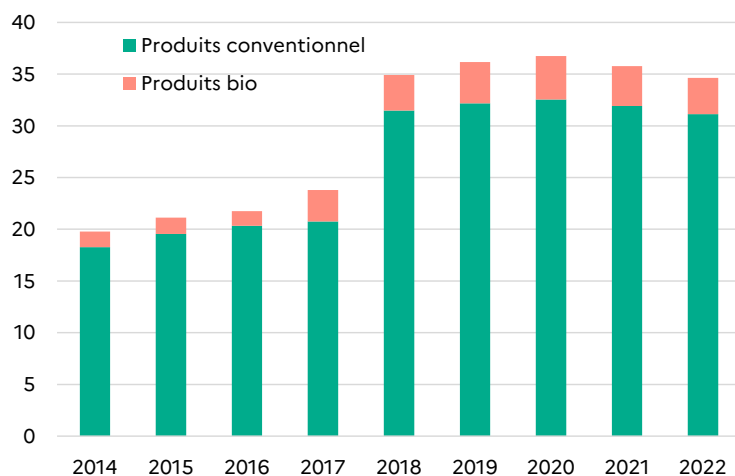
Principales productions à base de lait de brebis des entreprises de transformation de Nouvelle-Aquitaine en 2022



Source : Agreste - Enquête mensuelle laitière EML - FranceAgriMer

Figure 7 - Après une forte hausse en 2018, la production diminue depuis 2021

Évolution de la production totale de produits transformés à partir de lait de brebis en Nouvelle-Aquitaine



Source : Agreste - Enquête mensuelle laitière EML - FranceAgriMer

quantités achetées pour chaque acte (-1 %).

Les achats d'Ossau-Iraty sont en baisse 10 % en volume entre 2021 et 2022 et représentent 2 400 tonnes achetées. Avec 44 800 k€ dépensés, la valeur achetée baisse quant à elle de 5,7 % sur cette période. Ce fromage est principalement acheté en super et hypermarchés, pour 67,5 %. Pour 4,6 %, les français l'achètent en EDMP (enseignes à dominante marque

propre, anciennement hard discount) et pour 27,9 % dans d'autres circuits de distribution (épiceries, vente directe, etc.).

Le taux de pénétration de ce fromage s'élève à 15,9 en 2022, en baisse de 10 % par rapport à 2021. Il est consommé deux fois plus que la moyenne nationale en région Sud-Ouest, et 1,5 fois plus que la moyenne en région parisienne. De même, il est consommé plus qu'habituellement

par les classes aux revenus aisés (indice 150) ou les classes moyennes supérieures, par les personnes de 65 ans et plus (indice 125) et par les ménages sans enfant ni adolescent (l'indice 100 représentant la consommation moyenne nationale pour le produit en question).

8 - Un marché international dominé par trois productions majoritaires

Les produits au lait de brebis de la région Nouvelle-Aquitaine sont surtout écoulés sur les marchés local, régional et national. Hormis la Feta et autres fromages assimilés (caillés en saumure), le marché du lait et du fromage de brebis est relativement restreint à l'international. Le produit français phare à l'exportation est le Roquefort, au gré d'embargos occasionnels. La région ne produit pas ce fromage persillé, mais de nombreux transformateurs de la région œuvrent au développement de leurs ventes à l'international.

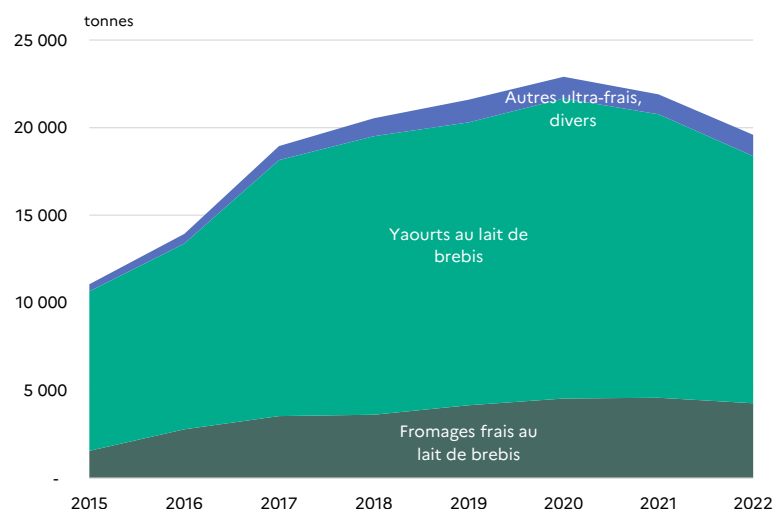
En 2022, la France a exporté 3 800 tonnes de Roquefort, à hauteur de 45,5 M€. Elle a exporté plus de Feta qu'elle n'en a importé (10 800 tonnes contre 7 400), mais elle importe beaucoup plus de fromages en saumure sans l'appellation Feta (59 700 tonnes).

Au sein de l'Union européenne, la France est le cinquième détenteur de brebis laitières, avec 1,6 million de têtes. Le pays en tête est la Roumanie, avec 7,8 millions de têtes, suivi de la Grèce (5,4 M), l'Italie (4,7 M) et l'Espagne (2,2 M). Dans les pays voisins, la Turquie possède le cheptel de brebis laitières le plus important, tout comme pour les brebis nourrices, avec 13,2 M de têtes. Le Royaume-Uni ne déclare pas officiellement de brebis laitières.

La collecte européenne de lait de brebis s'élève à 2,3 Mt en 2022. Quatre pays regroupent 93 % des quantités collectés : la Grèce, l'Espagne, l'Italie et la France. Dans certains pays, la majorité

Figure 8 - La consommation de yaourt de brebis en tête de la consommation de produits ultra-frais

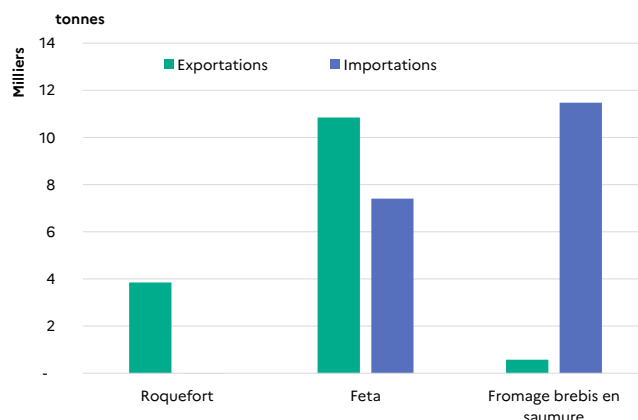
Évolution de la consommation de produits ultra-frais de brebis, en France



Source : FranceAgriMer d'après Worldpanel

Figure 9 - La Feta en tête des exportations

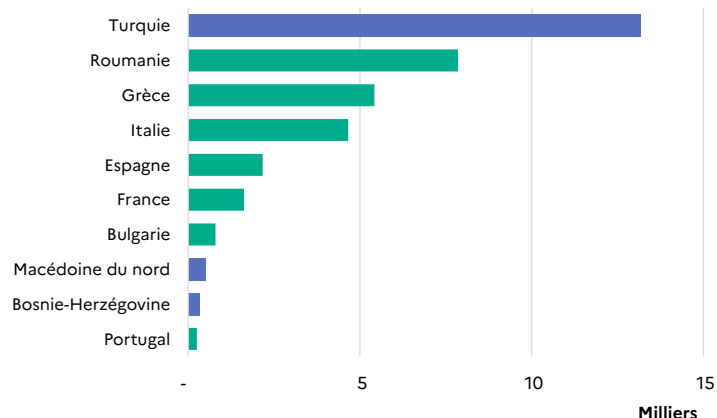
Import export de fromages de brebis en 2022



Source : DGDDI (douanes), traitement SRISET

Figure 10 - La Roumanie est le premier détenteur de brebis laitières de l'Union européenne

Cheptel de brebis laitières sur le continent européen et assimilé

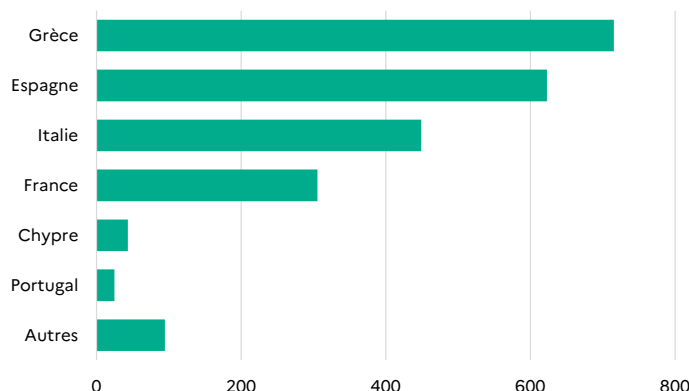


Source : Eurostat, traitement SRISET

du lait produit n'est pas collectée, comme en Roumanie, où seule 5 % de la production était collectée en 2021. Au niveau européen, la production se maintient entre 2021 et 2022, malgré l'inflation et la hausse des coûts de production.

Figure 11 - La France est le quatrième pays d'Europe en quantité de lait de brebis collectée

Quantité de lait de brebis collecté dans les pays de l'Union européenne en 2022



Source : Eurostat, traitement SRISET

Les principales OP présentes en Nouvelle-Aquitaine

Les organisations de producteurs (OP) sont constituées à l'initiative d'un ensemble d'agriculteurs et d'agricultrices qui se regroupent dans l'objectif de mutualiser leurs moyens afin de rééquilibrer les relations commerciales qu'ils entretiennent avec les acteurs économiques de l'aval de leur filière.

AOBB SCA Alliance Ovine Basquo-Béarnaise, Oloron-Sainte-Marie (64)

Axuria - SCA Agneaux de lait des Pyrénées, Cheraute (64)

CAOSO Coopérative Agricole Ovine du Sud-Ouest, Idux-Mendy (64)

Lur berri, SCA, Aïcirits-Camou-Suhast (64)

Organisation de producteurs livrant à Société des Caves, Saint Palais (64)

Association « Savencia 64 », Roquiague (64)

Organisation de producteurs de lait de brebis Béarn Pays-Basque, Ordiarp (64)

Les interprofessions et les instituts techniques

APOSNO Association pour l'organisation du salon national ovin Tech'Ovin, à Bellac (87)

ARONA Association régionale Ovine Nouvelle-Aquitaine. Elle est le COREFI ovins viande et lait.

Centre Départemental de l'Élevage Ovin (64) coopérative regroupant en 2016 près de 900 éleveurs ovins lait en Pyrénées-Atlantiques. Ses activités sont centrées autour de la sélection des trois races locales et du suivi technique chez les adhérents. Elle dispose aussi d'un bureau d'étude au service de la filière lait de brebis des Pyrénées-Atlantiques.

CNBL Comité National Brebis Laitières. Il rassemble les représentants des instances génétiques, techniques et interprofessionnelles.

Institut de l'Élevage

Association interprofessionnelle du lait et des produits laitiers de Brebis Pyrénées-Atlantiques

Lieu de concertation des producteurs de lait de brebis et des transformateurs, qui définit les orientations pour la filière. Créée en 1986 et reconnue par les pouvoirs publics en 1992, ses principales missions sont le suivi de la conjoncture amont et aval, de la qualité du lait et des produits, la sécurité alimentaire et sanitaire et la promotion des produits fromagers de la filière. Elle travaille en partenariat avec toutes les organisations de la filière au sein du département.

GIS-Id64

Groupement d'intérêt scientifique, hébergé par la Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques. Il regroupe 12 membres engagés par une convention pour structurer les programmes de recherche et de développement de la filière lait de brebis en Pyrénées-Atlantiques.

www.inn-ovin.fr : le site des partenaires de la filière

On note une différence significative entre le nombre de brebis comptabilisées par la SAA et celui des brebis dites éligibles pour les primes PAC. Cette différence s'explique par la définition accordée au mot « brebis ». Pour la SAA, ce sont des femelles ayant mis-bas (une agnelle de plus d'un an n'ayant pas agnelé est considérée comme agnelle et non brebis). Pour la PAC, une brebis éligible à l'aide ovine est « une femelle de l'espèce ovine (...) et qui, au 11 mai 20NN, a mis bas au moins une fois ou est âgée d'au moins un an et a été maintenue pendant la PDO ». Il peut également exister un léger décalage dû à la période de déclaration, car le comptage pour la PAC est effectué en mai alors que celui de la SAA s'effectue en fin d'année civile.



Xavier Remonin/agriculture.gouv.fr

Glossaire

AB : Agriculture Biologique

AOP : Appellation d'Origine Protégée

DIFFAGA : Enquête mensuelle auprès des abattoirs

EARL : Entreprise Agricole à Risque Limité

EBE : Excédent Brut d'Exploitation

GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

ICHN : Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel

IGP : Appellation Géographique Protégée

INAO : Institut national de l'origine et de la qualité

OP : Organisation de Producteurs

OTEX : Orientation Technico Économique des exploitations agricoles (calculé à partir de la contribution de chaque culture ou cheptel à la PBS, Production Brute Standard)

PBS : Production Brute Standard

RA 2020 : Recensement Agricole 2020

RCAI : Résultat Courant avant Impôts

SAA : Statistique Agricole Annuelle

SAU : Superficie Agricole Utilisée

SIQO : Signe d'Identification de Qualité et d'Origine

TEC : Tonne Équivalent Carcasse

UGB : Unité Gros Bétail

UTANS : Unité de Travail Annuel Non Salarié